

# Vue de la mer

La lettre d'information du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale



## Édito



Cette première lettre d'information du Parc s'inscrit dans une volonté

de transparence et d'information à destination d'un public le plus large possible. Au terme de deux années de consultation participative, nous nous sommes dotés de notre plan de gestion. L'animation et le fonctionnement de nos instances et les activités conduites par toute l'équipe du Parc nous ont déjà permis de réaliser et de lancer de nombreuses actions sur cet espace maritime d'exception. Le Parc est un véritable projet de territoire qui est porté par la volonté des acteurs.

Pour ce premier numéro nous avons souhaité mettre en avant une activité populaire dans le Parc : la pêche à pied.

### Dominique GODEFROY

Président du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale

## Dossier

### La pêche de loisir à pied d'œuvre



Activité traditionnelle de nos côtes, la pêche à pied attire. Les nombreuses ressources – moules, coques, crevettes grises, salicornes et bien d'autres – font le bonheur des locaux et des touristes.

**C**ette activité populaire doit être pratiquée de façon durable : pour préserver l'environnement marin, pour que la pratique perdure longtemps mais également parce qu'un grand nombre de professionnels de la pêche vivent de ces ressources.

L'importance de cet enjeu a conduit à la déclinaison locale, à l'échelle du Parc naturel marin, d'un programme national : le projet Life Pêche à pied de loisir, cofinancé par l'Union européenne. Ce projet comporte trois axes.

Le premier concerne la concertation entre les acteurs - associations de pêcheurs de loisir, élus, représentants de la pêche professionnelle, etc. Elle développe les échanges et amène à forger une culture

commune, laquelle passe notamment par la réunion d'un comité local de la concertation, deux fois par an.

Second axe, le diagnostic, qui a d'ores et déjà permis de faire émerger de très nombreuses connaissances : sur les pêcheurs (qui sont-ils ? quelles sont leurs pratiques ? combien sont-ils ? où pêchent-ils ?) et sur les ressources (moules et vers de sable principalement).

Le dernier axe du projet est la sensibilisation. Sensibiliser les pêcheurs à de bonnes pratiques, mais également les nombreux relais d'information (offices de tourisme, mairies, guides nature, hébergeurs de tourisme...) est en effet primordial pour que la pêche à pied de loisir soit durable.



## La parole à



**Frédéric Fasquel**

Directeur délégué  
du Parc naturel marin

### Pourquoi le Parc s'intéresse-t-il à la pêche à pied de loisir ?

Un parc naturel marin a pour objectifs de connaître et protéger le milieu marin, tout en soutenant le développement durable des activités maritimes qui en dépendent, qu'elles soient professionnelles ou récréatives. L'enjeu des loisirs, comme la pêche à pied, est d'autant plus important dans notre région qu'aujourd'hui leur croissance est forte : on observe de nouveaux types de pratiques (longe-côte, *stand up paddle*, etc.) et une multiplication des manifestations culturelles et sportives.

### Face à cet enjeu, quel rôle joue le Parc ?

Le Parc permet de mieux connaître ces activités et leur impact potentiel sur l'environnement, par exemple en quantifiant la fréquentation des plages par les différents pratiquants sportifs et les pêcheurs à pied, d'Ambleteuse à Le Tréport. Il informe et sensibilise la population. Il peut aussi proposer de nouvelles réglementations. Enfin, son conseil de gestion rend des avis, simples ou conformes, sur toutes les activités pouvant avoir un effet notable sur l'environnement.

### De quels moyens dispose le Parc ?

Le programme Life nous a permis d'avoir trois agents travaillant spécialement sur la pêche à pied de loisir, pour définir les enjeux du Parc et être sur le terrain auprès des usagers. Au total, le Parc comprend onze agents, plutôt des chargés de mission. L'année prochaine, le Parc mettra en place une équipe de terrain.



Enquête de sensibilisation auprès d'un pêcheur de crevettes de loisir, sur la plage de Fort-Mahon.

## Pêcheur conscient pêchera longtemps

**Si tout n'est pas permis un seau à la main, c'est pour le bien de la ressource comme du pêcheur.**

Quels outils de pêche sont autorisés pour les moules ? Quelle est la taille minimale de la crevette que l'on peut mettre dans son seau ? Contre quels risques se prémunir en allant sur la plage à marée basse ? Pourquoi ne peut-on pas toujours pêcher où et quand on le souhaite ?

Autant de question auxquelles une équipe dédiée du Parc répond depuis plusieurs mois sur le terrain. Ainsi, près de 10 000 réglottes de pêche ont été distribuées sur les plages et des plaquettes sont accessibles dans les offices du tourisme. Plusieurs manifestations locales (fêtes maritimes, fête de la nature, etc.) ont accueilli un stand d'information animé par le Parc. Les agents ont également formé les relais du

territoire tels que les offices de tourisme et les guides nature, et animé des conférences à destination des associations de pêche et du grand public. Dernière action en date, seize panneaux d'information sont installés aux accès des plages du Parc, pour rappeler plus durablement encore les messages importants.

La pêche à pied, loisir prisé, perdurera si les usagers s'en approprient les bonnes pratiques : il n'y a pas de petits efforts en ce sens !

Suivez-nous sur :  
[www.facebook.com/PecheAPiedDeLoisir](http://www.facebook.com/PecheAPiedDeLoisir) et  
[twitter.com/lifepecheapied](https://twitter.com/lifepecheapied)

## Comment font-ils ?



Afin de connaître le nombre de pêcheurs présents sur les plages, plus de 3 600 comptages ont été réalisés par 28 personnes – agents du Parc et partenaires. Ces comptages ont permis d'établir par exemple, que la pêche aux moules en 2015 représentait plus de 71 000 sessions de pêche à l'échelle du Parc. C'est le site de la Pointe aux Oies, au nord de Boulogne-sur-Mer, qui décrochait la palme de la fréquentation. *La précision des estimations dépend du nombre de comptages réalisés : n'hésitez pas à compter sur votre plage et nous contacter !*  
[parcmarin.epmo@aires-marines.fr](mailto:parcmarin.epmo@aires-marines.fr)



Agent du Parc lors d'un comptage du Life Pêche à pied de loisir



## La Grande Guerre sous la mer

Le détroit du pas de Calais abrite pas moins de 44 épaves datant de la guerre 1914-18, parmi lesquelles plus de la moitié est située dans les eaux du Parc naturel marin.

Dans le cadre d'un partenariat, le Parc naturel marin, le Comité départemental du Pas-de-Calais de la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM) et le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) développent une exposition sur les épaves sous-marines de la Première Guerre mondiale, un patrimoine protégé mais méconnu.

Des photos sous-marines, des croquis d'épaves mais aussi des objets remontés du fond par les plongeurs et prêtés par le DRASSM - barre à roue, carafes, douilles d'obus, cuvette de toilettes, hélice, plomb de sonde, encrrier, etc. - permettront de reconstituer de manière vivante et pédagogique la Grande Guerre telle qu'elle s'est déroulée dans le détroit du pas de Calais, sur la mer et sous la mer.

L'exposition traitera aussi du rôle que jouent les épaves pour la biodiversité marine et pour la production des ressources convoitées par les pêcheurs. À l'instar de



Épave de l'Argo, un navire à vapeur anglais coulé lors de la Première Guerre mondiale.

massifs rocheux, ces structures sous-marines permettent à de nombreuses espèces de se fixer et de se développer : éponges, pinceaux, algues, anémones, etc. Il sera également question des enjeux de la recherche archéologique sous-marine.

*Itinérante, l'exposition sera accueillie du 7 janvier au 27 février 2017 à Boulogne-sur-Mer (bibliothèque des Annonciades), du 17 avril au 30 juin au Tréport (musée du Vieux-Tréport) puis du 1er juillet au 25 septembre 2017 à Etaples-sur-Mer (musée de la Marine).*

## Des phoques et des hommes



Phoque veau-marin (Phoca vitulina)

**Mieux connaître les phoques et leurs interactions avec les activités humaines, tel est l'objectif du projet Eco-Phoques, dont la première phase vient de se clore.**



Financé par la Région Hauts-de-France et par le Parc naturel marin, ce projet est piloté par le Centre d'études biologiques de Chizé (CNRS / Université de La Rochelle) et mené en partenariat avec des associations locales : CMNF, ADN, GEMEL et Picardie Nature.

Les premiers résultats enrichissent nos connaissances dans trois domaines

**Distribution et abondance** : c'est en été qu'on trouve le plus de phoques : en 2015, jusqu'à 473 phoques veaux-marins et 151

phoques gris ont été observés sur les bancs de sable en baie de Somme, en baie d'Authie ce sont respectivement 78 et 105 animaux qui ont été comptés. Les résultats indiquent que certains phoques, notamment parmi les veaux-marins, reviennent sur les mêmes sites d'une année sur l'autre.

**Écologie alimentaire** : les études ont permis de localiser les zones de chasse probable des phoques. Elles se situent à proximité de la baie de Somme pour les veaux-marins et plus au large (baie de Seine, centre Manche Est) pour les phoques gris. Ces derniers semblent, en outre, avoir des proies différentes ou de tailles plus importantes que celles des veaux-marins.

**Interactions entre activités humaines et phoques** : une synthèse bibliographique et une enquête auprès des différents usagers du littoral ont souligné une prise de conscience des impacts - positifs comme négatifs - de la présence des phoques.



### La parole aux élus du conseil de gestion

Le Parc est gouverné par un conseil de gestion, comprenant soixante membres, représentant les différents acteurs locaux de la mer. Nous sommes allés à la rencontre de deux élus et les avons interrogés sur les **grands enjeux** du Parc.

**Delphine RONCIN**, comité régional des pêches maritimes et des élevages marins Hauts-de-France, vice-présidente du Parc pour les organisations professionnelles :

- ▶ **conserver** la multiplicité des activités économiques grâce au développement et à l'innovation dans le respect de l'environnement,
- ▶ **être des acteurs** actifs et reconnus de la gestion de cet espace : vecteurs de connaissances et décideurs,
- ▶ **assurer** une gouvernance équilibrée et participative pour que les positions prises par le Parc soient objectives, notamment lors de la prise des avis sur les projets,



- ▶ **accompagner** les acteurs pour une connaissance mutuelle afin de participer à la gestion du Parc de manière éclairée et équilibrée.



**Thierry RUELLET**, groupe d'étude des milieux estuariens et littoraux (GEMEL), vice-président du Parc naturel marin pour les parcs naturels régionaux, les aires marines protégées contiguës, les associations de protection de l'environnement et des personnalités qualifiées :

- ▶ **connaître** les patrimoines naturels et culturels : un enjeu indispensable au développement raisonné du territoire et auquel bénéficie l'expérience de chacun (naturaliste, scientifique, pêcheur, etc.),

- ▶ **prendre en compte** la nature ordinaire dans la gestion des activités et le développement des projets afin d'améliorer les fonctionnalités du milieu : le Parc apporte une véritable plus-value en la matière au travers de son plan de gestion, qu'il faut maintenant décliner en actions concrètes,
- ▶ **réussir à coordonner** les actions mises en œuvre par les acteurs du territoire, développer les réseaux de collaboration, pour assurer une meilleure gestion de l'environnement et des activités. C'est le Parc "outil", au service du territoire.



Le Parc naturel marin était présent tout au long de l'été dans de nombreuses

manifestations publiques : fêtes maritimes, journée mondiale de l'océan, fête du Parc naturel régional des caps et marais d'Opale, journées du patrimoine, etc. S'ajoutait un rendez-vous les premiers dimanche de chaque mois au musée Opale-sud à Berck et plusieurs interventions et formations dans les communes littorales du Parc naturel marin.

Colloque final du projet Life Pêche à pied de loisir : État des lieux et avenir de la pêche à pied récréative en France 23 et 24 novembre 2016 à Boulogne-sur-mer

[life.pecheapied-loisir@aires-marines.fr](mailto:life.pecheapied-loisir@aires-marines.fr)



**Vue de la mer**  
**N°1 | septembre 2016**  
 Lettre d'information éditée par le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale  
 Immeuble Saint-Pierre  
 44, rue de Folkestone  
 62 200 Boulogne-sur-mer  
 Tel : 03 21 99 15 80  
 Courriel : [parcmarin.epmo@aires-marines.fr](mailto:parcmarin.epmo@aires-marines.fr)  
[www.parc-marin-epmo.fr](http://www.parc-marin-epmo.fr)

**Directeur de la publication** : Frédéric Fasquel  
**Rédaction en chef** : Line Viera, Fabienne Quéau  
**Rédaction** : Xavier Harlay, Nicolas Jannic, Antoine Meirland  
**Conception, mise en page** : Claude Bourdon  
**Crédits photos** : Catherine Canova-Ramet (p.1), Line Viera (p.1, p.2, p.4), Pierrick Duval (p.2), Antoine Meirland (p.2), Nicolas Job (p.3), Karine Dédieu (p.3) / Agence des aires marines protégées  
**Impression** : Cloître - 29419 Landerneau  
 Magazine tiré à 1000 exemplaires.



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)

